Les conseillers municipaux, sont invités à assister à la séance du conseil municipal,

le **mardi 12 janvier 2021** à 19h30 à la mairie

à huis-clos

Journalistes invités

**Ordre du jour du Conseil Municipal**

**Après validation du compte-rendu succinct du conseil précédent**, les conseillers municipaux seront invités à délibérer pour :

* Autoriser le maire à signer les dépenses d’investissement en attendant le vote du budget primitif
* Création d’un emploi d’adjoint administratif pour accroissement temporaire d’activité pour la mise en page du bulletin municipal
* Projet de transfert des pouvoirs de « police spéciale » à la CCPHB.
* Projet d’option au régime de TVA sur les loyers